



Le projet de rénovation urbaine des quartiers de grands ensembles de Bondy : une ambition pour la ville

Pour répondre aux enjeux d'équilibre territorial et de cohésion sociale de son territoire, la Ville de Bondy a engagé la rénovation urbaine de cinq quartiers, en signant, comme de nombreuses villes françaises, le 06 novembre 2006, une convention avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine.

Cette convention prévoit la réalisation d'opérations de dimensions exceptionnelles dans les quartiers Noue Caillet, De Lattre de Tassigny, Terre Saint Blaise, 14 Juillet et Les Merisiers, en présence des habitants, à partir de l'année 2008/2009.

Cette démarche d'urbanisme sans précédent à Bondy depuis les années 60, se fixe cinq grands objectifs :

Poursuivre l'aménagement de nouveaux équipements sur le nord de la commune:

- Réalisation d'une maison de la petite enfance sur Terre Saint-Blaise (2004)
- Aménagement du Bois de Bondy (mars 2005)
- Construction du groupe scolaire et du centre de loisirs Olympe de Gouges (en 2007) accueillant la Maîtrise de Radio-France ;
- Construction d'un nouveau collège dédié aux langues et aux nouvelles technologies le long du canal de l'Ourcq (hors Convention ANRU).

Diversifier l'offre d'habitat pour favoriser la mixité sociale :

- Construction de logements locatifs privés y compris dans des quartiers ayant accueilli majoritairement des grands ensembles de logements sociaux ;
- Construction de logements en accession sociale à la propriété.

Entretenir les espaces publics et améliorer les liaisons entre les quartiers nord et le centre-ville en les requalifiant :

- Mise en place de liaisons douces : mails piétons, voie promenade et coulées vertes Est-Ouest et Nord-Sud, et réaménagement du passage piéton sous l'A3 reliant les communes de Bondy à l'est et de Bobigny à l'ouest ;
- Implantation d'aires de jeux, de terrains multisports et amélioration de la qualité des espaces publics dans chaque quartier.

Créer une nouvelle dynamique pour les Bondynois :

Pour accompagner les populations vivant dans ces quartiers et concernées par ce projet, quatre démarches d'accompagnement ont été prévues :

- Pour le **relogement**, une charte engage les bailleurs et la Ville : ceux-ci doivent pour assurer un suivi personnalisé des personnes touchées par les démolitions. Plusieurs propositions seront faites aux locataires, les déménagements sont pris en charge, l'offre de relogement tient compte des capacités financières de chacun, l'affectation des enfants dans les établissements scolaires correspondant à leur niveau est suivie par la Ville.

- **L'insertion par l'économique** est développée par l'adoption de clauses d'insertion pour la réalisation des marchés de travaux, de fournitures et de services passés par tous les maîtres d'ouvrage participant au projet. L'objectif recherché consiste à aider à la création d'emplois d'insertion, pour permettre aux personnes en difficultés vivant dans ces quartiers de connaître un retour à l'emploi.
- En matière **d'amélioration du cadre de vie** : propreté, entretien des espaces extérieurs, limitations des nuisances des chantiers, qualité des services urbains etc., des engagements forts sont pris entre la Ville et les bailleurs impliqués : une convention de « gestion urbaine d'éproximité » sera signée en juin 2008 entre les Bailleurs et la Ville pour améliorer la qualité de la vie quotidienne locale.
- Des **projets éducatifs et culturels** viendront, tout au long du projet, animer la vie locale et mettre en valeur la mémoire des lieux et des habitants.

Développer l'offre d'emploi par la création d'entreprises et le redéploiement des commerces existants :

Pour requalifier et rééquilibrer les commerces et les activités de services sur les quartiers situés sur le périmètre du Projet de Rénovation Urbaine, et à l'échelle de la Ville, il est prévu :

- La démolition et la reconstruction d'une grande partie des commerces de la Noue Caillet et de la Terre Saint Blaise ;
- L'implantation d'une pépinière d'entreprises et d'un hôtel d'entreprises dans le Nord de la Ville ;
- La redynamisation de la zone franche urbaine ;
- Le renouvellement du tissu d'entreprises des bords du Canal de l'Ourcq.

Le projet de rénovation urbaine de Bondy en quelques chiffres :

Investissement global	250 millions d'euros
Démolition de logements sociaux	957
Construction de logements neuf	958
Réhabilitation	2 093
Résidentialisation	3 152
<ul style="list-style-type: none"> • Intervention de cinq maîtres d'ouvrage : la Ville de Bondy, les trois principaux bailleurs sociaux à Bondy : Bondy Habitat, la SEMIDEP et l'Immobilière 3F, et l'Association Foncière Logement • La réhabilitation des groupes scolaires des quartiers Terre Saint Blaise, Noue Caillet et de l'école Jean ZAY • La reconstruction d'un pôle commercial de proximité dans le quartier de la Noue Caillet et de quelques commerces sur le quartier Terre Saint Blaise • La réfection des voiries, des réseaux et des espaces publics existants • La réalisation de l'espace éducatif Olympe de Gougues, devenue effective en 2007 	

Le contrat urbain de cohésion sociale sur Bondy complètera l'action de la Ville et de ses partenaires dans le domaine social.

De 2007 à 2009, la ville soutiendra les projets éligibles au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) en mettant l'accent sur :

- la réussite scolaire
- l'aide à la parentalité
- la prévention sécurité dans les quartiers
- l'intégration des populations étrangères.

Le projet de rénovation urbaine : chiffres clés

Sources : maquette financière ANRU

Répartition du budget de la maquette financière par type d'opération	
01 Démolition de Logements Sociaux	33,97 M €
02 Construction de Logements Sociaux	123,70 M €
05 Réhabilitations	20,20 M €
06 Résidentialisations	23,42 M €
08 Aménagements	18,54 M €
09 Equipements et Locaux Associatifs	18,48 M €
10 Aménagements Espaces Commerciaux et Artisanaux	3,61 M €
12 Ingénierie et Conduite de Projet	6,65 M €
Total	248,57 M €

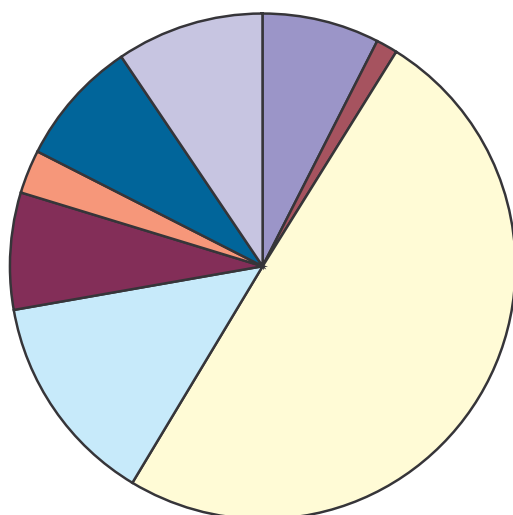
Répartition du budget de la maquette financière par maîtrise d'ouvrage	
Bondy Habitat	81,58 M €
Conseil général 93	0,17 M €
Immobilière 3 F	82,93 M €
SEMIDEP	44,54 M €
Ville de Bondy	39,34 M €
Total	248,57 M €

Synthèse des interventions sur l'habitat en nb de logements	
Création de logements sociaux	958
Démolition de logements sociaux	957
Réhabilitation	2093
Résidentialisation	3152

Synthèse des interventions sur l'habitat en nb d'immeubles	
Création d'immeubles de logements sociaux	44
Démolition d'immeubles de logements sociaux	16
Réhabilitation d'immeubles	52
Résidentialisation d'immeubles	81

Répartition du budget par famille d'opération	
AMENAGEMENTS	18 544 420 €
AMENAGEMENTS ESPACES COMMERCIAUX ET ARTISANAUX	3 607 709 €
CREATION DE LOGEMENTS SOCIAUX	123 702 267 €
DEMOLITION DE LOGEMENTS SOCIAUX	33 968 179 €
EQUIPEMENTS ET LOCAUX ASSOCIATIFS	18 475 384 €
INGENIERIE ET CONDUITE DE PROJET	6 645 054 €
REHABILITATION	20 201 183 €
RESIDENTIALISATION	23 422 163 €
Total	248 566 358 €

Répartition du budget par type d'opération



- AMENAGEMENTS
- AMENAGEMENTS ESPACES COMMERCIAUX ET ARTISANAUX
- CREATION DE LOGEMENTS SOCIAUX
- DEMOLITION DE LOGEMENTS SOCIAUX
- EQUIPEMENTS ET LOCAUX ASSOCIATIFS
- INGENIERIE ET CONDUITE DE PROJET
- REHABILITATION
- RESIDENTIALISATION

REPARTITION DU FINANCEMENT DU PROJET PAR FINANCEUR	
Bailleurs Sociaux	48,5%
ANRU	36%
Conseil Régional d'Ile de France	7,9%
Ville de Bondy	4,4%
Autres financeurs	1,3%
Conseil Général de la Seine Saint Denis	1,1%
Caisse des Dépôts et Consignations	0,4%
Total	100%